



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Mercredi 13 Juillet 2011

Date de la convocation 5 Juillet 2011	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Salle du Parc CLERMONT L'HERAULT
<p><u>PRÉSENTS</u> : M. CAZORLA Alain, Président de la séance</p> <p>ASPIRAN : M.SATGER Jean-Noël, M.TOLOS Joseph, Mme CAER Michèle BRIGNAC : M.JURQUET Henri, M.MARTINEZ Christian, M.VEDEL Jean-Louis, CABRIERES : M.GAIRAUD Francis, M.MATHIEU Alain, CANET : Mme FABRE Maryse, M.SEGURA René, M. BORE Jacques, M.MALBEC Sylvain, CEYRAS : M.LACROIX Jean-Claude, Mme FLOUROU Jocelyne CLERMONT L'HERAULT : M GARROFE Gilbert, Mme MILAN Andrée, Mme THIERS Odile, M.BARON Bernard, M.DIDELET Serge, M.GOUTTES Gérard, Mme MEDIANI Paquita, M.RUIZ Salvador, FONTES : M. BRUN Olivier, Mme MIRET Christiane, M.BOUSQUET Jean Luc LACOSTE : M.VENTRE Philippe, LIAUSSON : M.BETZ Bruno, LIEURAN CABRIERES : M.BLANQUER Alain, Mme PUJOL MONNIER Chantal MERIFONS : M.VIALA Daniel, MOUREZE : M.NAVAS Gabriel, M.VALLAT Yves, NEBIAN : M.BARDEAU Francis, M.DRUART David, OCTON : M.COSTE Bernard, M.LUGAGNE Jérôme, PAULHAN : M.DUPONT Laurent, SALASC : Mme FONT Chantal, M.COSTES Jean USCLAS D'HERAULT : M.FOULQUIER-GAZAGNES Bernard, Mme DO Monique VALMASCLE : M.VALENTINI Gérard,</p>		<p><u>PROCURATIONS</u> :</p> <p>M.MONTAGNE Thierry à M.SATGER Jean-Noël M.REVEL Claude à Mme M SEGURA René, M FAVIER Marc à Mme FABRE Maryse M.MARTINEZ Antoine à M.LACROIX Jean-Claude Mme CAZALET Claude à M GARROFE Gilbert M.SAN MARTIN Bernard à M.VENTRE Philippe M.OLLIER Pierre à M.VIALA Daniel M.LIEB François à M. BARDEAU Francis,</p>

Objet : Centre aquatique intercommunal – Avenant n°1 au lot n°2 (gros œuvre) passé avec l'entreprise Fondeville.

Monsieur COSTE informe les membres du conseil communautaire que dans le cadre de la réalisation des travaux du lot n°2 Gros Œuvre du centre aquatique, il convient d'apporter des modifications au marché. Ces modifications sont de deux ordres et concernent :

- Les travaux supplémentaires intervenus en cours de chantier à la demande de la maîtrise d'ouvrage :
 - Réalisation de fouilles dans le rocher du bâtiment au BRH non prévue à l'étude géotechnique;
 - Réalisation d'un bicouche et de voies d'accélération et de décélération permettant une emprise plus grande devant l'entrée du chantier à la demande du Conseil Général ;
 - Réalisation d'un cloisonnement coupe-feu dans la chaufferie ;
 - Modification de la jardinière extérieure (avec plantes artificielles) par un banc mur carrelé ;

- Le coût supplémentaire à la charge de l'entreprise FONDEVILLE suite au retard constaté sur le chantier après la découverte de la canalisation BRL et son déplacement obligatoire. Cette découverte a engendré pour l'entreprise FONDEVILLE un retard dans le démarrage de leurs prestations mais également dans le phasage de leurs travaux ainsi qu'une immobilisation de personnels et de matériels.

Il précise que le montant des travaux en plus values, s'élèvent à la somme de 180 000 euros H.T. ce qui porte le montant du marché initial (2 388 630.75 euros H.T) à la somme de 2 568 630.75 euros H.T, soit une augmentation de 7.54%.

La Commission d'Appel d'Offres réunie le 06 juillet 2011 a émis un avis favorable à la passation de cet avenant.

Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le Conseil Communautaire, ouï l'exposé de Monsieur COSTE, et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

APPROUVE l'avenant n°1 au lot n°2 (gros œuvre) passé avec l'entreprise Fondeville, tel que présenté.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
de Communes du Clermontais,

Alain CAZORLA.